

Concept Sécurité présente

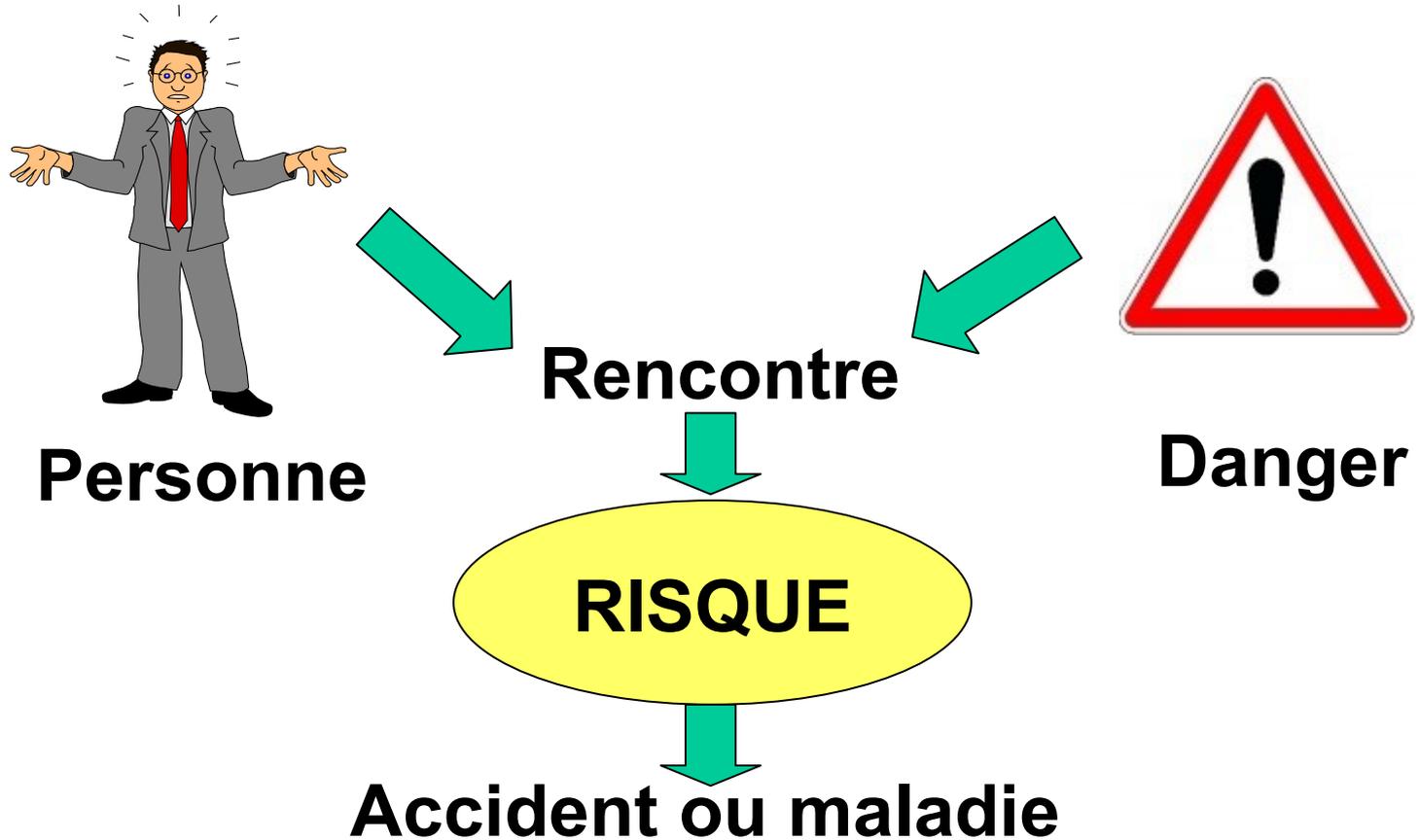
**L'EVALUATION DES
RISQUES
PROFESSIONNELS**



Qu'est ce qu'un risque ?

- **Risque**: Danger éventuel plus ou moins prévisible.
- Mesure du niveau de danger, fonction de la probabilité d'occurrence de l'évènement indésirable et des conséquences (gravité) de cet évènement
- **Danger**
- Terme désignant ce qui menace ou compromet l'existence d'une personne ou d'une chose.
- Situation susceptible d'engendrer des évènements indésirables
- **Sécurité**
- Selon la définition du Robert : « état d'esprit confiant et tranquille de celui qui se croit à l'abri du danger.
- **Santé**
- Selon la Cour de Justice des Communautés européennes, arrêt du 12 novembre 1996, Royaume Uni contre conseil : « état complet de bien être physique, mental et social ».

Le risque



REGLEMENTATION

- Décret du 5 novembre 2001 :
L'employeur transcrit et doit mettre à jour par écrit les résultats d'une **évaluation des risques pour la Sécurité et la Santé** du personnel de l'entreprise .
- Circulaire n° 6 DRT du 18 avril 2002 :
Document unique d'évaluation des risques pour la Sécurité et la Santé du personnel.

AVANTAGES

- **La preuve de l'implication normale du chef d'entreprise par la traçabilité de la démarche**
- | **Les instances sont amenées à communiquer sur le sujet**
- | **L'évaluation des risques s'intègre dans les systèmes de management (OHSAS 18001, ISO 14001, EMAS)**
- | **Deux objectifs à atteindre:**
 - **l'existence de l'obligation générale de sécurité**
 - **l'amélioration organisationnelle et humaine du travail, pour la santé**

SANCTIONS

- **Analyse non réalisée avant le 8 novembre 2002**
- **Mise à jour non effectuée**
- I **Contravention de 5^{ème} classe (1500 €)**
- I **Doublee en cas de récidive (alinéa 1 du 131-13 du C pénal)**

L'enjeu de l'évaluation

- **1- Enjeu Humain** → • Éviter – réduire les accidents de travail et les maladies professionnelles
- **2- Enjeu Social** → • Satisfaction des salariés sur leurs conditions de travail
- **3- Enjeu Technique** → • Optimiser l'organisation du travail, choix des outils
- **4- Enjeu Économique** → • Réduire le coût des accidents
- **5- Enjeu Pénal** → • Éviter les amendes et peines de prison

CONDITIONS DE L'EVALUATION

- Exhaustive
- Participative et méthodique
- Objective et reproductible
- Évolutive

L'inventaire des risques

- **identifier les dangers**
 - **le danger étant la capacité d'un équipement, d'une substance, d'une méthode de travail, à nuire à la santé des opérateurs.**
- **analyser les risques**
 - **étude des conditions d'exposition des salariés à ces dangers.**

Une problématique transversale

Équipements
de travail

Organisation du
travail
dans l'entreprise

Aménagement du
temps de travail

Conception du poste

Relation dans
le travail

Gestion du personnel

Principaux
domaines
touchant les
conditions de
travail

Organisation des postes
de travail

Aménagement des locaux

Environnement physique
et biologique

Substances et
préparations dangereuses

Les risques analysés -I

- **1- Chute de plain pied**
- **2- Chute de hauteur**
- **3- Manutention manuelle**
- **4- Manutention mécanique**
- **5- Circulation (y compris routière)**
- **6- Chutes d'objets**
- **7- Mécaniques**
- **8- Bruit**

Les risques analysés -II

- **9- Produits chimiques**
- **10- Produits biologiques**
- **11- Produits cancérigènes**
- **12- Rayonnements ionisants**
- **13- Incendie, explosion**
- **14- Électricité**
- **15- Travail sur écran**
- **16- Organisation du travail**

Les risques analysés -III

- **17- Éclairage**
- **18- Température**
- **19- Entreprises extérieures**
- **20- Charge mentale**
- **21- Contamination - infection**
- **22- Autres**

INVENTAIRE EXHAUSTIF 1

- Tout **le périmètre** de l'entreprise
 - locaux
 - réseaux de distribution : fluides utilisés
 - zones de circulation
 - organisation des itinérants
 - administration
 - ...

INVENTAIRE EXHAUSTIF 2

- Toutes les **phases de la vie** de l'entreprise
 - production
 - contrôle qualité
 - maintenance
 - prestataires extérieurs
 - magasins
 - espaces verts
 - situations d'urgence
 - élimination des déchets

INVENTAIRE EXHAUSTIF 3

- Toutes les **sources de dangers** de l'entreprise
 - origine chronique (atteinte à la santé)
 - origine accidentelle
 - agression
- Si des risques d'explosion peuvent se produire:
 - analyse des zones ATEX
 - jointe dans le document d'évaluation

EVALUATION PARTICIPATIVE et METHODIQUE 1

L'évaluation des risques doit être méthodique
et rigoureuse

- 1^{er} point :

- Conformité réglementaire:

- les contrôles obligatoires

- les registres obligatoires

- les formations obligatoires

- l'affichage obligatoire

Conformité réglementaire

- C'est la phase qui consiste à vérifier :
 - - l'application des textes (code du travail, décret, arrêté, circulaire...) qui concerne l'activité
 - - la réalisation des contrôles obligatoires et que
 - - ces contrôles n'appellent pas de mise en conformité sur un ou plusieurs points de sécurité

EVALUATION PARTICIPATIVE et METHODIQUE 2

- 2ème point : Avec Qui ?
 - Doit reposer sur un dialogue « sécurité » dans l'entreprise impliquant tous les acteurs :
 - ◆ salariés (personnel)
 - ◆ encadrement
 - ◆ membres du personnel
 - ◆ membres du CHSCT
 - ◆ médecin du travail
 - ◆ infirmières

EVALUATION PARTICIPATIVE et METHODOIQUE 3

◆ Les différentes phases :

- Identification des dangers
- Évaluation des risques
- Mise en place des actions de sécurité

Doivent impliquer tous les acteurs lors de la définition des unités de travail et les dangers associés

◆ Une méthode d'évaluation doit déterminer :

- les risques non significatifs
- les risques significatifs

EVALUATION OBJECTIVE et REPRODUCTIBLE

- ◆ L'évaluation des risques doit être reconduite tous les ans



- Reproductible : même résultat quelle que la personne
- Critères objectifs
- Interprétation réduite au minimum
- Avoir un garant de la méthode d'évaluation

EVALUATION EVOLUTIVE 1

- L'objectif n'est pas d'atteindre un niveau de sécurité donné mais d'améliorer en permanence le niveau de sécurité du personnel.
- La méthode d'évaluation doit permettre de faire évoluer le seuil d'un risque significatif sans le faire évoluer différemment d'une année sur l'autre
 - Entre 2 évaluations, les mesures seront prises pour confirmation des résultats

EVALUATION EVOLUTIVE 2

- Le plan de réduction des risques doit être élaboré avec l'encadrement
- C'est l'amélioration continue des conditions de sécurité au sein de l'entreprise
- La qualification des risques permet de mesurer le niveau de performance de sécurité obtenu

Les Unités de travail

- **L 'unité de travail peut être :**
 - **localisée : poste de travail montage à la chaîne, dactylo ...**
 - **non localisée : domaine d 'activité cariste, ouvrier d 'entretien, personnel itinérant ...**

Les postes de travail

- Exemples:
 - Saisie informatique
 - Chauffeur livreur
 - Tourneur/fraiseur
 - Grutier
 - VRP
 - Pompiste
 - ...

RESULTAT ATTENDU

La hiérarchisation des risques

- Les risques non significatifs
- Les risques significatifs faibles
- Les risques significatifs moyens
- Les risques significatifs non maîtrisés

RESULTAT ATTENDU

- L'identification des risques significatifs non maîtrisés :

- à traiter en priorité = Mesures de prévention :

- ⇒ par suppression du danger

- ⇒ plan d'action

- pour protections collectives

- pour protections individuelles

- pour formations

- (défini par le code du travail)

RESULTAT FINAL

Le document unique donne une vue globale

- | L'identification de l'entreprise
- | La date de mise à jour
- | Inventaire des risques identifiés
- | Le résultat de l'évaluation
- | Maîtrise des risques de prévention et de protection
- | Les observations et la traçabilité

Gravité / Conséquence

Tableau

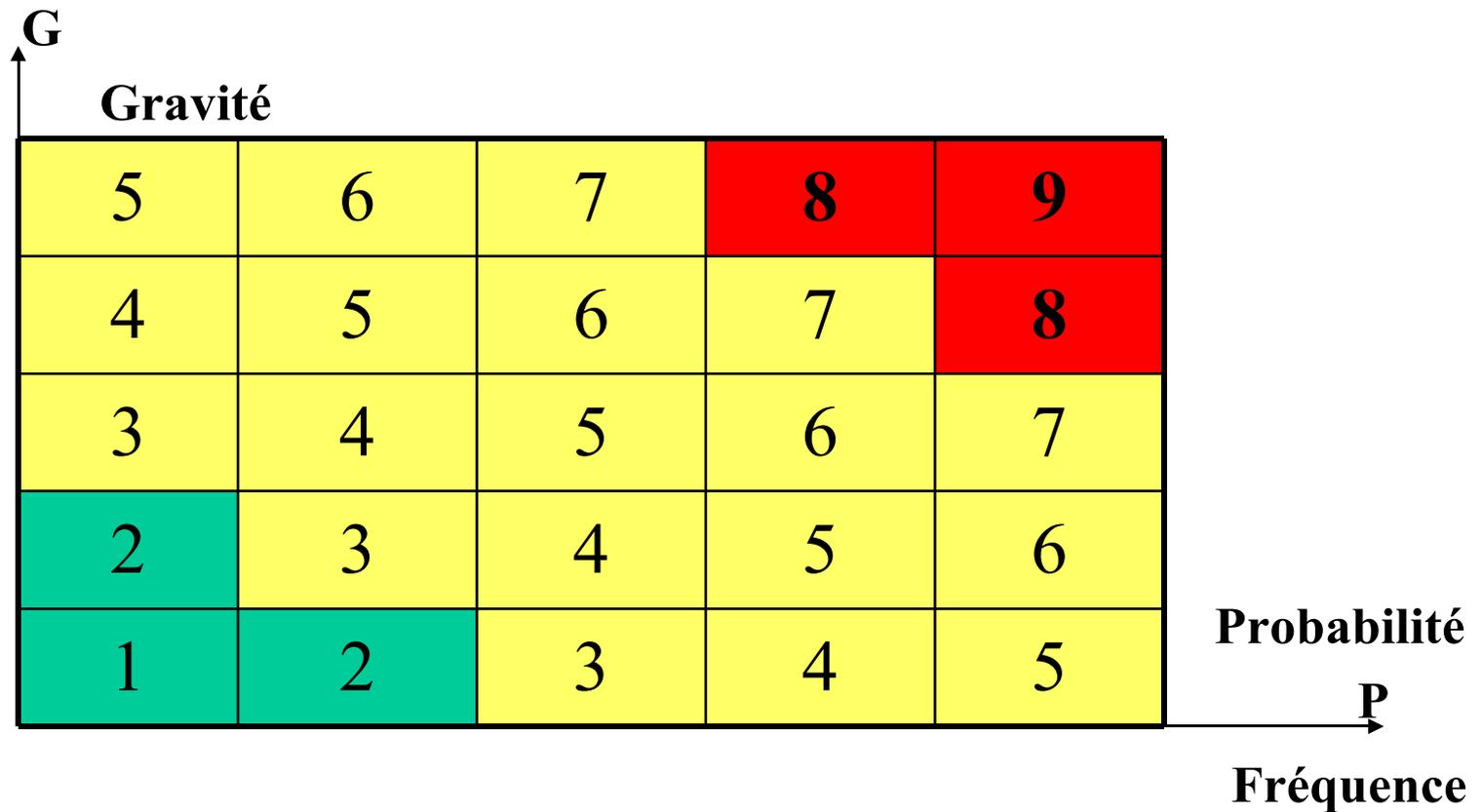
1	Très basse	n'apporte aucune gêne dans l'exécution des tâches
2	Basse	n'apporte que très peu de gêne dans le déroulement des tâches
3	Moyenne	Perte d'exploitation, gêne significative désorganisation du travail. Accident bénin
4	avec	Gêne importante ,accident du travail
5	Haute Très haute	blessures sans arrêt de travail Gêne très importante perte d'exploitation blessures avec arrêt de travail

Probabilité / Fréquence

Tableau

1	Très basse	Annuelle une à plusieurs fois par an jamais rencontré
2	Basse	Mensuelle, plusieurs fois par mois
3	Moyenne	Hebdomadaire, une ou plusieurs fois par semaine
4	Haute	Une à deux fois par jour
5	Très haute	Journalière, plusieurs fois par jour

CALCUL DU COEFFICIENT DE RISQUE



Classification des risques

Tableau

Coef. de risque	Type de risque	Actions
1 à 2	Non significatif	
3 à 4	Faible	A maîtriser
5 à 7	Moyen	A maîtriser
8 à 9	Significatif	Interdit

CLASSIFICATION

- Les risques imminents sont à traiter en priorités
- Les risques importants sont à planifier avec dates de réalisation ,moyens et coûts
- les risques faibles et non significatifs seront traités en dernier
- A la suite de ces mesures on ré-analyse les risques

Quantification des risques

- **Les risques seront analysés selon les critères ci-dessous :**
 - ✂ ➤ **régularité de réapparition du risque**
 - ✂ ➤ **fréquence de répétition du risque**
 - ✂ ➤ **nombre de salariés concernés sur le poste**
 - ✂ ➤ **gravité des conséquences possibles**
 - ✂ ➤ **accidents de travail, presque accidents ou maladies professionnelles observés à ce poste**
 - ✂ ➤ **nuisance à l'environnement du poste**
 - ✂ ➤ **nuisance à l'environnement de l'entreprise**
 - ✂ ➤ **autres critères**

Processus de la démarche

Démarche de la direction



Ré analyser

Définir les unités de travail

Informer et former les salariés

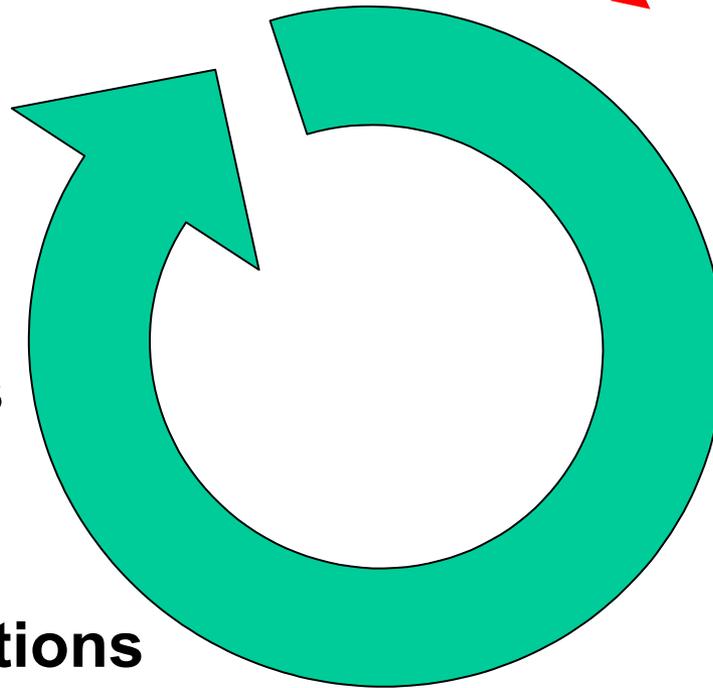
Identifier les dangers et les risques

Planifier les actions a mettre en oeuvre

Quantifier les risques

Définir les actions de prévention

Transcrire dans le document unique



Exemple de grille ...

La finalité

- **L 'évaluation des risques ne constitue pas une fin en soi.**

Elle trouve sa raison d'être dans les actions qu'elle va susciter.

"Ayez la sérénité d'accepter ce que vous ne pouvez pas changer, le courage de changer ce que vous pouvez et, surtout, la sagesse d'en connaître la différence."

Marc Aurèle

Exemple de risques analysés

GRILLE D'EVALUATION																
gravité																
5	5	6	7	8	9	<table border="1"> <tr><td colspan="2">Priorité</td></tr> <tr><td>forte</td><td></td></tr> <tr><td>moyenne</td><td></td></tr> <tr><td>faible</td><td></td></tr> </table>	Priorité		forte		moyenne		faible		Unité de travail	Mécaniciens auto
Priorité																
forte																
moyenne																
faible																
4	4	5	6	7	8	Date	20/05/2003									
3	3	4	5	6	7	Rédacteur	Lucien, Rémy									
2	2	3	4	5	6	Nombres de salariés	3									
1	1	2	3	4	5	fréquence										
	1	2	3	4	5											

Situations dangereuses	Dommages éventuels	Risques		Niveaux priorité	Mesures de Prévention	
		G	F		existantes	à proposer
Exposition au bruit quelque fois	stress, surdité	3	2	2		Prévoir une isolation acoustique casque anti-bruit, bouchons
Emprunt d'escalier et passerelle	chutes,blessures,fractures,plaies	4	3	2	Chaussures et rembarde	rembarde au niveau de la passerelle
Sol glissant Aspérités du sol	chutes,blessures,fractures,plaies	4	2	2	absorsion immédiate à l'aide de granulats absorbants	Reboucher les petits trous existants
Manque de température dans les périodes les plus froides	engourdissement des mains coup de froid,	3	1	2	chauffage d'appoint	améliorer le chauffage , mettre en place une isolation
Projection de particules	blessures, brulûres, irritation oculaires	3	2	2	lunettes et gants de protection vêtements non inflammable	Isoler le poste de travail du reste de l'atelier
Exposition au poussières de freins	irritation des VRS, Affections oculaires	3	4	2	Utilisation d'un produit absorbant nettoyage sans soufflette des systèmes de freinage	Port de gants, masque et lunettes de protection Ventiler ou aspirer le poste de travail

Exemples d'actions

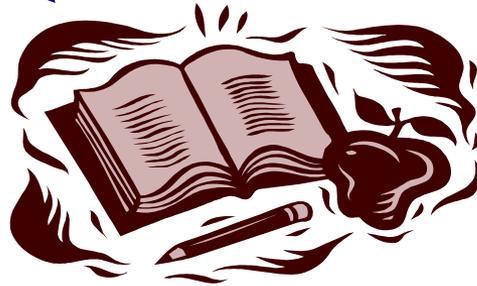
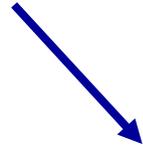
- Pour éviter les accidents:
 - Supprimer les risques...
 - Faire de la formation
 - Effectuer les contrôles obligatoires
 - Mettre des protections collectives
 - Porter les protections individuelles
 - Mettre en place consignes et procédures
 - ...

Mise en œuvre des actions

- C'est la phase qui va corriger les risques mis en évidence par l'évaluation
- Nous pouvons vous accompagner dans cette seconde démarche pour :
 - de la formation
 - la recherche de solutions concrètes
 - l'établissement de documents de sécurité
 - un plan annuel de réduction des risques...

un devis préalable vous sera proposé

Le document final



FIN